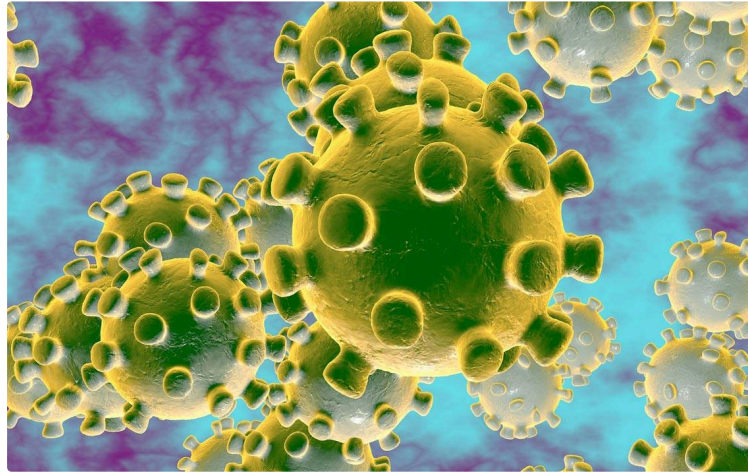


Coronavirus : l'ARS fait le point ce mercredi 8 avril, à 18 h 30



Coronavirus : l'ARS fait le point ce mercredi 8 avril, à 18 h 30

Ce bulletin récapitulatif n°31 de l'Agence régionale de santé recense, ce soir, un total de 3 877 tests positifs de coronavirus en Occitanie, 1009 hospitalisations en cours (dont 328 en réanimation) et 195 décès en établissements de santé. A ce jour, 1010 patients ont pu regagner leur domicile après leur passage en établissement hospitalier.

Pour le Gers, par rapport au mardi 7 avril, nous constatons une hausse de 3 hospitalisations, un patient de moins en réanimation, et un nombre de décès qui reste fixe à 8 personnes. Le nombre de sortie passe de 13 à 14 patients.

3877
TESTS POSITIFS
EN OCCITANIE

- 1 009 hospitalisations en cours, dont 328 en réanimation
- 1010 retours à domicile
- 195 décès à l'hôpital

Evolution des données
La stratégie de tests ciblés rend désormais l'indicateur du nombre de cas confirmés moins pertinent. Une évolution vers un suivi épidémiologique comme celui de la grippe saisonnière est en cours par Santé Publique France.

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	20	4	10	1
Aude (11)	73	14	79	34
Aveyron (12)	52	8	47	14
Gard (30)	107	41	66	21
Haute-Garonne (31)	233	107	193	21
Gers (32)	29	4	14	8
Hérault (34)	243	69	312	60
Lot (46)	17	9	39	1
Lozère (48)	6	1	11	-
Hautes-Pyrénées (65)	62	7	33	7
Pyrénées-Orientales (66)	90	31	163	19
Tarn (81)	57	22	36	6
Tarn-et-Garonne (82)	20	11	7	3
OCCITANIE	1009	328	1010	195

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

i

En bref : les infos du jour

- **Renforcement des dépistages dans les EHPAD** : Le Ministre de la Santé a annoncé des mesures renforcées de dépistage dans les EHPAD. En Occitanie, le dispositif mis en place va au-delà de ces recommandations : dès qu'un cas est confirmé soit parmi le personnel soit parmi les résidents, l'ensemble des résidents et du personnel est testé. Ces mesures concernent d'abord une cinquantaine d'EHPAD confrontés aux premiers cas COVID-19 confirmés. Elles seront étendues aux autres EHPAD, selon l'apparition et le signalement des cas.
- **Vigilance sur les médicaments** : Les patients qui présentent des symptômes de COVID19 et souhaitent vérifier si un médicament présente un risque ou non d'aggraver leurs symptômes peuvent consulter le site www.covid19-medicaments.com. Rappel : « Soyez vigilants sur les médicaments, n'arrêtez jamais votre traitement sans avis médical »

24/24

Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers communiqués de presse de l'ARS Occitanie
- Le dernier point de situation national du Ministère de la santé (vidéo)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD

Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD et strictement limitées en établissements hospitaliers.

Education nationale

Consultez les recommandations du Ministère de l'Education nationale et de vos Rectorats à Montpellier et à Toulouse.

Arrêts de travail

Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents, les personnes en ALD et les femmes enceintes. Voir les modalités sur www.ameli.fr

En direct sur Twitter :

[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)